

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2473

présenté par
M. Lioger

ARTICLE 5 SEXIES

Compléter la première phrase de l'alinéa 4, par les mots :

« de 2024 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.